



# **FIECC**

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES INFLUENCEURS,  
ENTREPRENEURS ET CRÉATEURS DE CONTENU

## **CHARTE DES AVANTAGES**

TREIZE®



## **1 - Définition et objet**

La Charte des Avantages de la Fédération Internationale des Influenceurs, Entrepreneurs et Créateurs de Contenu (FIIIECC) établit le cadre officiel qui régit l'accès aux priviléges, services et opportunités offerts aux membres du réseau mondial. La FIIIECC opère à travers un écosystème structuré d'associations nationales, implantées dans chaque pays, qui servent de relais institutionnel, de guichet d'inscription et de point d'accompagnement pour les influenceurs, créateurs et entrepreneurs du numérique.

À travers cette organisation décentralisée, la FIIIECC garantit une gouvernance cohérente, une application harmonisée des règles et une proximité réelle avec les communautés locales. Les associations nationales deviennent ainsi les portes d'entrée officielles pour accéder aux programmes internationaux, à la certification, aux partenariats et aux dispositifs d'accompagnement mis en place par la Fédération.

Cette charte précise les avantages attribués aux membres de la FIIIECC, les modalités d'éligibilité et d'activation, les obligations réciproques et les règles de gouvernance liées à ces avantages. Elle constitue une référence commune et engageante pour l'ensemble des membres, partenaires et institutions affiliées, afin de promouvoir un réseau professionnel crédible, structuré et durable.

## **2 - Adhésion et éligibilité**

L'adhésion à la FIIIECC obéit à un processus rigoureux garantissant la qualité, l'éthique et la crédibilité de ses membres.

### **- Soumission du dossier en ligne**

Le candidat complète le formulaire d'adhésion disponible sur le site officiel de la FIIIECC. Il y joint toutes les pièces requises (pièce d'identité, justificatifs d'activité, liens de profils, etc.) pour permettre l'analyse complète de sa candidature.

### **- Vérification administrative**

L'équipe des membres procède à une vérification administrative de la complétude du dossier et de la conformité des pièces fournies.

En cas de dossier incomplet, le candidat reçoit une notification et dispose de 10 jours ouvrés pour apporter les compléments demandés.

### **- Entretien de moralité**

Chaque candidat est convoqué à un entretien individuel avec un membre du Comité Éthique.

Cet échange vise à évaluer ses valeurs personnelles, son comportement passé sur les plateformes, et sa compréhension de la mission de la FIIIECC.

L'entretien est noté sur 100 points.

### **- Examen écrit**

Le candidat passe ensuite un examen écrit portant sur la déontologie, la communication responsable, la législation numérique et la culture professionnelle de l'influence.

Cet examen est également noté sur 100 points.

### **- Décision et notification**

Les résultats combinés de la vérification, de l'entretien et de l'examen sont analysés par le comité d'admission. La décision finale est communiquée dans un délai de 15 jours ouvrés et peut prendre l'une des formes suivantes: Acceptation (admission pleine et entière), Acceptation conditionnelle (période probatoire ou complément requis) ou Refus motivé.

### **- Signature du règlement intérieur**

En cas d'acceptation, le nouveau membre signe électroniquement le règlement intérieur et active son profil officiel FIIIECC, lui donnant accès aux avantages, formations et plateformes de la communauté.

### **- Cérémonie de Graduation**

Les nouveaux membres validés participent à la Cérémonie de Graduation officielle de l'AIICC, organisée en présence des influenceurs confirmés et partenaires institutionnels. Cet événement symbolise leur intégration officielle au réseau des influenceurs et créateurs de contenus reconnus en Côte d'Ivoire.

## **3- Liste des avantages**

L'adhésion à la FIIIECC offre à ses membres une gamme d'avantages exclusifs conçus pour valoriser leur statut, renforcer leur professionnalisme et favoriser leur réussite dans l'univers du digital.

### **- Accès gratuit ou prioritaire aux événements partenaires**

Les membres bénéficient d'un accès privilégié aux événements culturels, institutionnels et commerciaux soutenus par la FIIIECC.

Selon leur niveau d'adhésion, ils peuvent obtenir des invitations gratuites, des accréditations VIP ou un accès backstage lors de manifestations majeures.

Cet avantage favorise le réseautage, la visibilité médiatique et la participation active aux initiatives du secteur.

### **- Réductions et offres commerciales chez les partenaires**

Grâce à des accords signés avec de nombreux partenaires (boutiques, hôtels, restaurants, services), les membres profitent de réductions exclusives et d'avantages préférentiels.

Ces offres spéciales valorisent leur appartenance à la FIIIECC tout en soutenant leur pouvoir d'achat et leur confort professionnel.

### **- Accompagnement juridique et protection des droits**

L'AIICC met à disposition de ses membres un service d'assistance juridique prioritaire, spécialisé dans les métiers du numérique.

Ce service couvre la lecture de contrats, la protection des droits d'auteur et d'image, ainsi que l'accompagnement en cas de litige.

L'objectif est de garantir à chaque influenceur une sécurité juridique et une tranquillité professionnelle.

## - Accès prioritaire aux studios et équipements audiovisuels

Les membres peuvent réserver plus facilement les studios partenaires de la FIIECC pour leurs tournages, podcasts, séances photo ou enregistrements.

Ils bénéficient de tarifs préférentiels, voire de créneaux gratuits, selon leur niveau d'adhésion.

Cet avantage permet à chacun de produire des contenus de haute qualité dans un cadre professionnel.

## - Visibilité et amplification médiatique

La FIIECC met régulièrement en avant ses membres sur ses canaux officiels: site web, réseaux sociaux, newsletters, Web TV, Médias Partenaires, communiqués de presse, etc.

Cette visibilité accrue renforce la crédibilité des membres et leur positionnement professionnel auprès du public, des médias et des marques partenaires.

## - Formations et masterclasses exclusives

L'association organise régulièrement des formations pratiques et masterclasses thématiques pour le perfectionnement de ses membres.

Les modules portent sur le storytelling, la monétisation de contenu, la négociation commerciale, la production audiovisuelle et la sécurité numérique.

Ces sessions renforcent les compétences techniques et entrepreneuriales des influenceurs ivoiriens.

## - Opportunités professionnelles et campagnes partenaires

Les membres accèdent en priorité aux castings, briefs de marques, campagnes sponsorisées et au job board privé de la FIIECC.

Cette plateforme exclusive connecte directement les créateurs aux opportunités de collaboration rémunérées et aux partenariats institutionnels.

Ainsi, chaque membre peut transformer sa visibilité en valeur économique durable.

## - Assurances et protections

Les membres bénéficient d'une assurance responsabilité civile opérationnelle couvrant leurs activités lors de tournages, événements ou collaborations.

La FIIECC propose également un soutien en cas de cyberharcèlement, ainsi qu'un accompagnement administratif et juridique pour les procédures de retrait de contenu illégal ou diffamatoire.

Cette protection garantit la sécurité morale et professionnelle des créateurs.

## - Certification et reconnaissance officielle

Chaque membre certifié reçoit une carte d'influenceur certifié, symbole de sa reconnaissance au sein de la communauté.

Une attestation annuelle d'activité et d'impact est également délivrée pour valoriser son professionnalisme auprès des marques et institutions.

Cette certification renforce la crédibilité et la légitimité du créateur de contenu.

## - Avantages lifestyle et bien-être

La FIIECC offre à ses membres des avantages exclusifs liés au bien-être: accès à des salles de sport partenaires, spas, événements privés, résidences créatives et voyages à tarif préférentiel.

Ces priviléges contribuent à l'équilibre personnel et au développement créatif des membres.

## - Participation à la gouvernance des Associations Nationales

Les membres ont la possibilité de participer activement à la gouvernance de leur association nationale: siéger au comité consultatif, proposer des initiatives de projets, voter lors des assemblées générales et décisions majeures.

Cet engagement garantit une représentation équitable et une voix démocratique pour chaque membre au sein de la communauté.

## - Conclusion

Être membre de la FIIECC, c'est rejoindre une grande famille professionnelle unie et reconnue, où chaque créateur de contenu bénéficie de protection, de formation, d'opportunités et de reconnaissance officielle.

C'est aussi participer activement à la structuration du secteur de l'influence et à l'émergence d'un écosystème numérique éthique et durable.

# 4 - Modalités d'activation et d'utilisation des avantages

Après la validation officielle de son adhésion, chaque membre de la FIIECC reçoit un identifiant personnel ainsi qu'un accès sécurisé au réseau social privé des influenceurs certifiés. Cet espace constitue le centre de gestion de ses avantages: il lui permet de consulter les offres disponibles, accéder à des ressources exclusives et collaborer avec d'autres influenceurs et créateurs internationaux.

Pour bénéficier de ses avantages, le membre doit présenter sa carte d'Influenceur auprès des partenaires agréés. Ces derniers ont été formés à vérifier les identités et à valider les cartes officielles avant d'accorder les priviléges correspondants. Ce processus assure la sécurité, la traçabilité et l'authenticité des avantages, garantissant qu'ils soient réservés uniquement aux membres en règle.

Certains avantages, notamment ceux à grande valeur ajoutée comme la gratuité des studios, les voyages de presse ou l'accompagnement premium, peuvent être limités en fréquence ou soumis à disponibilité. Leur attribution dépend parfois du niveau d'adhésion, du calendrier d'activités de l'association ou de critères de priorisation établis par le comité exécutif. Cette régulation vise à maintenir une distribution équitable et durable des ressources entre tous les membres.

Pour les avantages impliquant un soutien financier, logistique ou matériel – tels que le financement d'un clip, la couverture d'un événement ou un appui de production – le membre doit fournir une documentation minimale: un brief ou une fiche projet, un planning d'exécution, et un reporting post-action démontrant l'impact ou les résultats obtenus. Ces éléments permettent d'assurer une transparence complète et de valoriser

la bonne utilisation des ressources de la FIIIECC, tout en renforçant la confiance entre l'association et ses partenaires.

## 5 - Obligations des membres

Chaque membre de la FIIIECC s'engage à adopter un comportement exemplaire et conforme aux valeurs de l'association. L'adhésion à la FIIIECC implique le respect intégral de la charte de déontologie, qui proscrit tout discours haineux, diffamatoire, discriminatoire ou mensonger, ainsi que toute activité illégale ou contraire à l'éthique du métier d'influenceur. Cette conformité éthique est essentielle à la crédibilité collective du secteur et à la protection de la réputation de la communauté.

Lorsqu'un membre bénéficie d'un soutien ou d'un avantage offert par la FIIIECC, il est tenu de mentionner clairement la collaboration dans ses publications ou communications, par des formulations telles que « En partenariat avec la FIIIECC » ou toute autre mention validée par l'association. Ces crédits et mentions officielles permettent de renforcer la visibilité des actions collectives et d'assurer la transparence vis-à-vis du public et des partenaires.

Les membres bénéficiaires d'un appui spécifique (financier, logistique ou médiatique) doivent également respecter une obligation de reporting. Ils s'engagent à transmettre les résultats, statistiques ou preuves d'impact liés à leurs campagnes ou contenus soutenus, lorsque cela est requis. Ce suivi garantit la bonne utilisation des ressources mises à disposition et permet à l'association de mesurer l'efficacité de ses programmes.

En toutes circonstances, les membres doivent faire preuve de bonne conduite et de professionnalisme, notamment lors des événements, formations ou activités sponsorisées. Ils veillent à respecter les règles internes des lieux partenaires, à adopter une attitude respectueuse et à représenter dignement la communauté des créateurs ivoiriens.

Enfin, chaque membre s'engage à respecter les principes de confidentialité et de protection des données. Cela inclut la préservation de la vie privée des abonnés, partenaires et tiers, ainsi que la non-divulgation d'informations sensibles obtenues dans le cadre de leurs activités au sein de la FIIIECC.

## 6 - Durée, renouvellement et suspension

L'adhésion à l'AIIICC est valable pour une durée d'un an à compter de la date d'acceptation officielle du dossier du membre. Elle est renouvelable chaque année, sous réserve du respect continu des obligations définies par la charte et le règlement intérieur. Cette périodicité permet à l'association de maintenir un réseau actif, engagé et conforme aux standards de qualité et d'éthique professionnelle.

Le renouvellement de l'adhésion s'effectue après mise à jour du dossier administratif du membre (coordonnées, justificatifs d'identité, activité professionnelle) et évaluation du respect des engagements au cours de l'année écoulée. Selon l'implication, le comportement et les résultats obtenus, le comité d'évaluation peut proposer une requalification de niveau, ouvrant droit à de nouveaux avantages ou responsabilités au sein de l'association.

En cas de manquement grave aux règles de conduite, de non-respect des partenaires,

ou de violation manifeste des principes éthiques de la FIIIECC, le membre concerné peut faire l'objet d'une suspension temporaire. Cette décision intervient après l'ouverture d'une procédure disciplinaire, incluant un droit de réponse du membre et une délibération du comité éthique. Pendant la période de suspension, l'accès aux avantages et aux plateformes de l'association est suspendu.

La résiliation définitive d'une adhésion, qu'elle soit volontaire ou décidée par la FIIIECC à l'issue d'une procédure disciplinaire, entraîne la perte immédiate de tous les droits et avantages associés au statut de membre. Elle marque la clôture officielle du lien entre le membre et l'association, sans possibilité d'utilisation ultérieure des éléments d'identification (badge, carte, logo ou titres associés).

## 7 - Responsabilités et garanties

La FIIIECC agit comme une structure de coordination, de représentation et de facilitation au service de ses membres. Elle met en place des partenariats, négocie des avantages et veille à leur accessibilité dans le respect des accords conclus. Toutefois, la Fédération ne saurait être tenue responsable des litiges ou différends commerciaux pouvant survenir entre un membre et un partenaire externe, dès lors que ces échanges ont lieu en dehors d'un cadre contractuel direct signé ou supervisé par son administration. Son rôle se limite à la médiation et à l'accompagnement en cas de besoin, sans engagement de responsabilité financière ou juridique.

Chaque membre reste pleinement responsable du contenu qu'il publie sur ses plateformes, ainsi que de l'usage qu'il fait des avantages ou ressources mis à sa disposition. Il s'engage à les utiliser de manière conforme, honnête et respectueuse des conditions établies par l'association et ses partenaires. Tout manquement à ces obligations, notamment une utilisation abusive, frauduleuse ou contraire à la charte éthique, expose le membre à des sanctions disciplinaires et, le cas échéant, à une responsabilité financière en cas de préjudice causé à la FIIIECC ou à un partenaire affilié.

## 9 - Procédure de règlement des litiges

Tout litige ou différend relatif à l'interprétation, l'application ou l'exécution de la charte et du règlement intérieur de la FIIIECC est d'abord soumis à une procédure de médiation interne. Cette médiation est conduite par le Comité Éthique et Déontologique, chargé d'entendre les parties concernées, d'analyser les faits et de proposer une solution équitable fondée sur les principes de dialogue, de respect mutuel et de transparence.

Si, malgré cette tentative de conciliation, aucun accord amiable n'est trouvé, les parties conservent la possibilité de recourir aux voies légales compétentes conformément au droit ivoirien. Ce recours judiciaire ne peut intervenir qu'en dernier ressort, après épuisement des mécanismes internes de règlement prévus par la FIIIECC.

## Conclusion

La Charte des Avantages de la FIIECC constitue le cadre de référence qui garantit un accès juste, structuré et transparent aux priviléges accordés aux influenceurs, créateurs et entrepreneurs du numérique affiliés au réseau mondial. Elle reflète la volonté de la Fédération de professionnaliser durablement le secteur, de protéger ses acteurs et de favoriser leur développement à travers un accompagnement rigoureux, des partenariats solides et une gouvernance éthique.

En adhérant à cette charte, chaque membre s'engage à respecter les valeurs de responsabilité, d'intégrité et d'excellence qui fondent l'identité de la FIIECC. Cette adhésion ouvre la voie à une communauté internationale unie, crédible et ambitieuse, où les opportunités sont accessibles à tous et où l'influence devient un levier de transformation positive. À travers ce document, la FIIECC réaffirme sa mission: bâtir un écosystème professionnel fort, éthique et durable, au service de toutes les générations de créateurs.



TREIZE



TREIZE



TREIZE®